



Vous allez être recensé(e) en 2024.

Le recensement de la population est une **enquête statistique obligatoire**. Il permet de connaître le nombre de personnes vivant en France et de déterminer la population officielle de notre commune. Ses résultats sont utilisés pour calculer la participation de l'État au budget des communes.

Ces données servent également à comprendre **l'évolution démographique** de notre territoire. Elles permettent **d'ajuster l'action publique aux besoins de la population** en matière notamment d'équipements collectifs (écoles, maisons de retraite, etc.), de programmes de rénovation des quartiers, et de moyens de transport à développer.

Votre participation est essentielle. Le recensement de la population est un devoir civique simple et utile à tous.



ŒUVRE HORIZON



La commune a accueilli une œuvre horizon, il s'agissait de « EYES » réalisée par Tereza Hola sculptrice de République Tchèque.

Exposée sur les hauteurs de Brion, elle a remporté un vif succès.

Merci à la famille Redon / Dussere pour l'autorisation d'implantation sur leur terrain.



Chers toutes et tous,

Ce nouveau bulletin d'information est l'occasion de vous rendre compte des réalisations et des projets en cours mais aussi de retracer la vie de notre commune durant cette année.

Un changement dans l'exécutif suite à la démission, pour cause de déménagement, de Laurent Mouret 1er adjoint.

Aussi, lors du dernier Conseil Municipal, Pascal Vivien (Cureyre) a été élu à l'unanimité 1er adjoint.

Je veux remercier « Lolo », en fonction depuis 2014, pour l'engagement et la disponibilité dont il a fait preuve durant ces années.

Une pensée pour Remy Pireyre Conseiller Municipal et à toutes celles et ceux qui nous ont quitté.

Exprimer notre reconnaissance aux associations pour leur dynamisme et pour l'investissement dont elles font preuve.

Je remercie le Conseil Municipal pour sa loyauté, sa fidélité et sa confiance.



Merci au personnel municipal, qui quotidiennement, œuvre au bon fonctionnement de notre collectivité dans un bel esprit.

Entièrement dévoués, l'équipe municipale et moi-même vous souhaitons, ainsi qu'à tous ceux qui vous sont chers, de joyeuses fêtes et une très belle nouvelle année pleine de bonheur et de santé

Bien à vous, Henri Valette

LE BUDGET 2023

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

CHAPITRE	DESIGNATION	VOTE
011	Charges à caractère général	154 800.00
012	Charges de personnel et frais assimilés	102 010.00
014	Atténuations de produits	21 180.00
022	Dépenses imprévues	0
023	Virement à la section d'investissement	128 768.78
65	Autres charges de gestion courante	28 550.00
66	Charges financières	5 037.00
67	Charges spécifiques	2 400.00
68	Dotations amortissements et provisions	16 366.00
TOTAL	DEPENSES	459 111.78

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

CHAPITRE	DESIGNATION	VOTE
002	Résultat d'exploitation reporté	157 825.76
70	Ventes de produits fabriqués, prestations de services, marchés	61 208.00
73	Impôts et taxes	142 598.00
74	Dotations et participations	53 447.00
75	Autres produits de gestion courante	25 700.00
76	Produits financiers	5.00
77	Produits exceptionnels	18 328.02
TOTAL	RECETTES	459 111.78

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

CHAPITRE	DESIGNATION	VOTE
140	Logiciel Compta, élections...	1 500.00
186	Appartement rdc gauche – La Cure	3 000.00
187	Aménagement bas du bourg	10 000.00
188	Balade thématisée	6 000.00
197	Bistrot de Pays	253 088.92
201	Sanitaires Brion	17 000.00
202	Adressage	7 200.00
205	Voirie communale	10 000.00
207	Eclairage Chaumiane	2 021.00
208	Optimisation éclairage public	660.00
206	Bacs Chandelière et Brion	10 000.00
OPFI	Opérations financières	68 442.38
TOTAL	DEPENSES	388 912.30

RECETTES D'INVESTISSEMENT

CHAPITRE	DESIGNATION	VOTE
187	Aménagement bas du bourg	4 450.00
201	Sanitaires Brion	13 614.00
202	Adressage	2 380.00
205	Voirie communale	3 200.00
OPFI	Opérations financières	365 268.30
TOTAL	RECETTES	388 912.30

LES TAXES : FONCIERES - HABITATION

Par délibération n° 011-2022 en date du 08/04/2022, le Conseil Municipal n'a voté aucune augmentation des taux d'imposition :

TAXES	BASE 2023 PREVISIONNELLE	TAUX VOTES 2022	TAUX VOTES 2023	PRODUIT FISCAL ATTENDU 2023
FONCIER BATI	162 900	9.83	Commune : 9.83 Département : 20.48 soit : 30.31	49 375
FONCIER NON BATI	159 500	55.08	55.08	87 853
TAXE HABITATION RESIDENCES SECONDAIRES	118 999	-	6.41	7 628
			TOTAL	144 856

LA TAXE D'ASSAINISSEMENT

Part fixe par compteur demandée aux habitants du Bourg de Compains (bénéficiaires du réseau d'assainissement collectif).

Part fixe/compteur	120.00 €
Prix du m3	1.00 €

La Société Suez est chargée du recouvrement de cette redevance.

Pour l'année 2023 : recettes d'assainissement : 3 855 €

Merci à Claude GUERIN qui entretient la station.



LA REDEVANCE DES CABANES DE BRION

Délibération n° 052-2023 du 29/09/2023

**Redevance
+ 370.26 €**

Mme CHANET Fabienne, propriétaire d'un buron et locataire de Mr et Mme PETELET (propriétaires de la parcelle où sont implantés les burons) n'est pas soumise à la redevance annuelle.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

- décide de fixer le montant annuel de la redevance à : 61.71 euros pour chaque cabane implantée sur le site du foirail de Brion (cette redevance est indexée annuellement sur l'indice du coût de la construction)
- dresse la liste des propriétaires des burons redevables :
 - SCI BREON,
 - Mr Jean-Louis LEYGNAC,
 - Mme Monique LENEGRE,
 - Mr Marc DELOS,
 - Mr Christophe LABOURIER,
 - Mme Suzanne CHOUVIER,
 - Mmes Anne et Catherine LARNAUDIE.



(photo : les Amis du Foirail de Brion)

LES LOCATIONS

➤ Les appartements

Les 5 appartements sont loués (loyers au 01/12/2023)

- La Cure rez-de-chaussée gauche 362.23 € / mois
- La Cure rez-de-chaussée droit 379.32 € / mois
- La Cure étage 258.74 € / mois
- Au-dessus de l'école 415.39 € / mois
- Au-dessus de la mairie 269.19 € / mois

Travaux réalisés en mars 2023 dans l'appartement rez-de-chaussée gauche : gainage du conduit de l'insert et isolation de la hotte existante. Travaux réalisés par l'entreprise Jean-Claude TIXIER pour un montant de 2 840.35 € ttc.

➤ La salle des fêtes

**Location salle des fêtes
+ 300.00 €**



Location pour une durée de 24 h		Location stage de sport		Location ½ journée pour réunion		Location groupements et associations agricoles	
Habitants - Propriétaire de la commune : but non lucratif	60 €	mise à disposition salle + 1 wc	300 €	Toutes structures sauf Associations de la commune	80 €	30 €	
Habitants – Propriétaire de la commune : but commercial	150 €						
Personnes extérieures : but non lucratif	120 €	option cuisine	100 €				
Personnes extérieures : but commercial	150 €						
Associations de la commune	GRATUIT	option sanitaire 2 douches + 1 wc	100 €				
Associations extérieures à la commune	150 €						
Location sanitaire + douches	50 €						

➤ Les terres à vocation pastorale

**Location des terres
+ 6 882 €**

Par délibération n° 023-2023 en date du 25 avril 2023 le Conseil Municipal a voté la hausse du tarif des locations soit : + 3.55 %

LES FOIRES DE BRION

Les Recettes de la Foire du 22 août : 3 126.50 €

- Exposants : 1 198.50 €
- Parking : 1 928.00 €

Merci à l'équipe du Conseil Municipal et à tous les bénévoles.
Merci à Renée Babut, responsable de la régie.
Merci à la famille Chanet pour l'autorisation de parking sur leur parcelle en contre-bas du Foirail.

L'imprimerie Centre Com à Issoire est chargée de la composition et de l'impression des affiches des foires :
150 affiches A4 et 50 affiches A3 pour un coût de 146.40 €



LE CAMPING

Le GCU : Groupement des Campeurs Universitaires de France) a signé une convention de mise à disposition pour 25 emplacements de camping avec la commune de Compains.

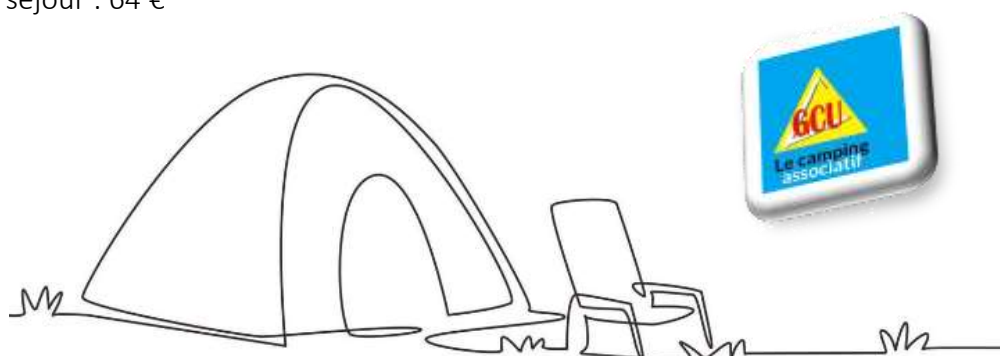
Merci à Renée BABUT notre régisseuse qui ne ménage ni sa peine ni son temps pour l'accueil des visiteurs.
Elle a perçu une indemnité de 110 € brute au titre de la régie et 200 € de frais de déplacements.

289 campeurs du 16 juin au 15 septembre 2023

Recettes : 2 928.80 €

Taxe de séjour : 64 €

Emplacement	Tarifs 2023
Emplacement + 1 adulte	13.00 €
Adulte supplémentaire	3.50 €
Enfant (jusqu'à 18 ans)	2.00 €
Taxe de séjour par personne	0.20 €



L'ADRESSAGE

RUE
de la MAIRIE

L'adressage de la commune est maintenant terminé.
Les plaques de rues sont installées et les numéros bientôt distribués.
Pour les maisons secondaires les numéros sont à récupérer en mairie.

Nous vous rappelons la marche à suivre pour vos démarches de changement d'adresse :

INFORMATIONS SUR LES FORMALITES A EFFECTUER

Votre adresse a été normalisée, quelques conseils pour effectuer des formalités essentielles.

Cette normalisation a été effectuée pour améliorer l'accessibilité de votre logement aux Services de secours, de Médecine d'urgence, de Sécurité Publique et l'efficacité des services tels que La Poste, ERDF, GRDF, INSEE.

Vous pouvez dès maintenant communiquer ce changement de coordonnées à tous vos expéditeurs.

RUE
du MAQUIS
JEAN PIERRE

- 1) Si Vous avez accès à Internet, connectez-vous à : www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R11193

Ce service permet de déclarer vos nouvelles coordonnées, simultanément auprès de plusieurs administrations et de certains organismes privés :

- Fournisseurs d'énergie (EDF, Engie, ENERCOOP),
- Pôle emploi,
- Sécurité sociale : caisses d'assurance maladie, d'allocations familiales et de retraite,
- Service des impôts,
- Services en charge des cartes grises (SIV).

Cocher « Modification administrative » et pensez à avoir vos identifiants pour chacun des organismes concernés.

- 2) Si vous n'avez pas accès à Internet mais vous êtes un utilisateur de l'outil informatique connectez-vous à mon service-public.fr en venant à la Mairie.
- 3) Si vous n'êtes pas utilisateur de l'outil informatique vos démarches doivent être faites par courrier ou téléphone selon l'organisme.

La mairie peut vous fournir un certificat d'adressage sur demande.

Nous avons demandé une aide au département dans le cadre du FIC 2023 – Adressage.
(Fonds des Initiatives Communales)

Une subvention de 2 698 € est attribuée à la commune pour cette opération.

PLAN DE FINANCEMENT

DEPENSES	MONTANT HT	RECETTES	MONTANT
ACCOMPAGNEMENT PLANIGRAPHE	1 400.00 €	SUBVENTION FIC 2023	2 698.00 €
PLAQUES ET N° RUE SIGNAUX GIROD	5 346.27 €	PARTICIPATION COMMUNALE	4 048.27 €
TOTAL	6 746.27 €	TOTAL	6 746.27 €



REHABILITATION DE L'ANCIENNE POSTE

Le financement est enfin clôturé :

Les subventions : soit 80 % du montant hors taxe

- Etat au titre de la DETR,
- Etat au titre de l'aide au soutien ou création d'un commerce,
- Département au titre du FIC,
- Région au titre du Contrat Etat Région,
- Communauté de Communes du Sancy dans le cadre des aides au titre de la solidarité territoriale.



Rappel des coûts :

DEPENSES HT	
PHASE 1 - restaurant	
Traitement champignon	3 500
Démolition - maçonnerie	129 000
Charpente bois - couverture	14 500
Façades	44 000
Menuiseries extérieures	31 500
Menuiseries intérieures	40 000
Plâtrerie peinture	29 000
Carrelage - Faïence	17 000
Plomberie Sanitaire Chauffage	27 000
Electricité	28 000
Cuisine	26 500
TOTAL HT PHASE 1	390 000
PHASE 2 - logement	
Menuiseries intérieures	8 500
Plâtrerie peinture	26 000
Revêtement de sol - faïence	5 500
Plomberie sanitaire chauffage	15 000
Electricité	9 000
TOTAL HT PHASE 2	64 000
VARIANTES OBLIGATOIRES	
Ventilation double flux phase 1	18 000
Ventilation double flux phase 2	5 000
TOTAL HT VARIANTES	23 000
EQUIPEMENT	22 000
Bar - Restaurant	
DIAGNOSTICS	5 179
PLAN TOPO	480
MAITRISE D'OEUVRE	54 300
TOTAL	558 959 €

Le dépôt du dossier au titre de la « Déclaration Préalable de Travaux » est en cours.

AMENAGEMENT BAS DU BOURG

Les travaux d'aménagement du terrain de pétanque dans le bas du bourg ont été effectués par l'entreprise ATEM SAS.

Nous avons demandé une aide à la Com Com du Sancy

Une subvention de 4 160 € est attribuée à la commune pour cette opération dans le cadre du fond de concours aux communes.



PLAN DE FINANCEMENT

DEPENSES	MONTANT HT	RECETTES	MONTANT
ATEM – TRAVAUX D'AMENAGEMENT	8 325.00	SUBVENTION COM COM	4 160.00 €
BIG MAT - POTEAUX	439.84	PARTICIPATION COMMUNALE	4 604.84 €
TOTAL	8 764.84 €	TOTAL	8 764.84 €



VOIRIE

Dans le cadre de la réfection d'un chemin communal au lieu-dit « Brion-Bas » qui mène à une habitation principale, deux devis ont été réalisés, l'un par l'entreprise Robert GOMINARD, l'autre par la SARL Jean MAGE.

Le 05 juin 2023, le Conseil Municipal a délibéré : les travaux seront confiés à l'entreprise Robert GOMINARD pour un montant de 9 240 € HT.

Les travaux ont été effectués début octobre.



Nous avons demandé une aide au département dans le cadre du FIC 2023
(Fonds des Initiatives Communales)

Une subvention de 3 696 € du département est attribuée à la commune pour cette opération



PLAN DE FINANCEMENT

DEPENSES	MONTANT HT	RECETTES	MONTANT
TRAVAUX D'AMENAGEMENT GOMINARD ROBERT	9 240.00 €	SUBVENTION FIC	3 696.00 €
		PARTICIPATION COMMUNALE	5 544.00 €
TOTAL	9 240.00 €	TOTAL	9 240.00 €

DENEIGEMENT

Hiver 2022 – 2023

Entreprise GOMINARD Robert	
- Dénéigement Brion (fraisage)	2 334.00 €
Entreprise DUGOUR Pouzzolane	
- 18.7 tonnes de pouzzolane	768.25 €
Entreprise EURL VERDIER FUEL	
- GNR : 1 000 litres	1 350.00 €
TOTAL	4 452.25 €

*Claude GUERIN assure la conduite de notre outil de déneigement.
Merci pour son efficacité et sa disponibilité.*



BARRIERES A NEIGE



Des barrières à neige ont été installées à Brion suite à une demande de la commune.

En effet, des épisodes neigeux et venteux récurrents génèrent la formation de congères, aussi, il a été demandé au département la mise en place, à titre d'essai, de barrières afin de limiter la formation de congères.

Vous pouvez en constater l'efficacité sur la photo (premières chutes de neige fin novembre).

Merci à l'exploitant du terrain : Gaec de Brion-Haut d'avoir autorisé l'installation des barrières à neige.

FAUCHAGE – ENTRETIEN DE LA VOIRIE

➤ **Alain Sibaud**

Juin : fauchage des chemins communaux 2 374.44 €

➤ **Robert GOMINARD**

Juin : travaux réparation chemin de Marsols et tout venant dépôt Compains 1 791.60 €

TRI DES ORDURES MENAGERES

Face aux enjeux financiers, sociaux, et réglementaires de la collecte, les élus du SICTOM des Couzes ont fait le choix de mettre en place un nouveau mode de collecte des déchets sur le territoire. L'objectif principal est d'harmoniser et d'améliorer le service rendu à la population tout en maîtrisant les coûts en remplaçant les bacs à ordures ménagères et emballages par des colonnes métalliques.



Bilan d'exploitation et vente de bois 2023

Notre référent ONF : Mr Bertrand RIVIERE (texte et photos)

Section de Chaumiane Parcelle 1 : Coupe achetée en 2021 sur pied par la scierie Chadelat quasiment terminée (volume de 740 m³). Une remise en état de chemin du GR 30 est prévue au printemps 2024.

Section de Belleguette parcelle 19 : coupe achetée en 2020 sur pied par la Sebso (société d'exploitation des bois du Sud-Ouest) en cours d'exploitation (volume de 220 m³). Le débardage sera réalisé par la scierie et débardage du Cézallier. Ces bois de faibles diamètres sont destinés au chauffage et à la production de pâte à papier pour les usines de Saint Gaudens et Tarascon.

Parcelle 7 et 8 de Compains : coupe en bois façonné encadrée par l'ONF en cours de réalisation par 3 entreprises locales.

390 m³ ont été exploités dont :

- 340 m³ de hêtre répartis en 250 m³ de chauffage qui seront en partie délivrés en affouage aux ayants droit et 90 de qualité Sciage vendus à la scierie Gouttesolard située à Augerolles dans le puy de Dôme.
- 50 m³ d'épicéa vendu à la scierie Voute à Perpezat dans le puy de dôme

Travaux Route départementale D 36 : une réflexion avec la commune et le conseil départemental est en cours pour sécuriser la RD 36 par un abattage des arbres désignés jugés dangereux par l'ONF et par un élagage permettant de mettre en lumière la chaussée afin de limiter sa dégradation.

Jolies grumes de Hêtre de Sciage



Débardage sur la parcelle 7 de Compains



La livraison de l'affouage devrait être réalisée courant janvier 2024... selon la météo !

La commune prendra en charge la livraison.

Quantité : 15 m³ au prix coutant : abattage, débardage et frais ONF : soit 32 € / m³ soit 480 €

ACTION SOCIALE

➤ La téléassistance

Au troisième trimestre 2023, le nombre de bénéficiaires est de 4.

Les personnes intéressées peuvent retirer un dossier en mairie.

La commune prend en charge une partie du coût.

L'installation du dispositif est gratuite et effectuée dans les 8 jours à réception du dossier complet.

➤ Les aînés

Le mercredi 25 octobre, un repas offert aux seniors de la commune a été servi à la salle des fêtes de Compains.

Les personnes absentes pour des raisons de santé recevront un colis pour les fêtes, coût : 30 € / colis

Merci à Céline Raynaud pour son implication.



➤ CIAS (Centre Intercommunal d'Action Social)

Le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) propose **différents services aux séniors** :

- **l'aide à domicile** pour les plus de 60 ans (sauf dérogation) pour apporter une aide à la réalisation des tâches quotidiennes, du lundi au samedi. La participation est calculée en fonction des ressources ;
- **le portage de repas** proposé les mardis, jeudis et vendredis ;
- **les soins infirmiers à domicile** sur prescription médicale. Les interventions ont lieu tous les jours de la semaine et sont prises en charge par les caisses ;
- **des animations adaptées** (sorties et voyages...).

Plus d'infos

CIAS du Massif du Sancy

14 place du Grand-Mèze, 63610 Besse
04 73 79 52 82 / saad@cc-massifdusancy.fr

○ Service d'aide à domicile

Nos services prestataires s'adressent aux personnes âgées de plus de 60 ans (sauf dérogation spéciale). Les interventions ont lieu du lundi au samedi.

Nous apportons une aide à la réalisation des tâches de la vie quotidienne énumérées ci-dessous :

- Entretien du logement : travaux ménagers (sols, mobiliers, vitres,...),
- Achat des denrées et préparation des repas,
- Lecture de courrier, aide aux démarches simples, liaisons avec la famille et l'entourage.

La participation des bénéficiaires est calculée en fonction de leurs ressources. La hauteur de celle-ci est définie par leur caisse de retraite ou par le Conseil départemental en cas de demande d'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA).

Ce service est composé d'aides à domicile formées et de Madame Nathalie CHOMETTE, responsable du service, qui a pour rôle de coordonner les interventions et de gérer les plannings. Elle assure le suivi des dossiers et des prises en charge. Le service est composé de 16 aides à domicile : Pour vous aider dans vos démarches afin de bénéficier de l'intervention d'une aide à domicile, contactez Madame Nathalie CHOMETTE au 04.73.79.52.82 - 04 73 83 91 36.

○ Portage de repas

Ces repas sont élaborés par une société de restauration ; à ce jour le montant pour un repas est fixé à 8.00 euros. Les repas sont livrés à domicile les mardis, jeudis et vendredis et couvrent les besoins au quotidien de la personne. Néanmoins, il est possible de ne prendre que 2 ou 3 repas par semaine.

Les repas comprennent 6 plats : une entrée et un potage, une viande ou un poisson, un légume ou un féculent, un fromage ou un yaourt et un dessert. Le pain est également livré. Les régimes sans sel et diabétiques sont pris en compte.

Pour tout renseignement si vous souhaitez bénéficier du service de portage de repas, contactez Madame Nathalie CHOMETTE ou Madame Marie GRAVIÈRE au 04.73.79.52.82 ou 04 73 83 91 36.

○ Bus des montagnes et animation 3^{ème} âge

Lors d'événements départementaux tels que la Foire de Cournon, le Sommet de l'élevage, le marché de Noël, un bus est mis à disposition des personnes désireuses de s'y rendre à moindre coût.

Le CIAS organise également chaque année des événements culturels et festifs à destination des personnes de plus de 60 ans du territoire.

○ SSIAD

Le SSIAD (Service de Soins Infirmiers à Domicile) a pour objectif principal de maintenir à domicile les personnes âgées en perte d'autonomie en leur dispensant des soins d'hygiène. Le SSIAD a ouvert le 15 novembre 2004 avec une capacité de 20 places. Notre nombre de places a été porté à 26 places au 1er janvier 2009.

L'admission se fait sur prescription médicale du médecin traitant, sous certaines conditions, et avec l'avis de l'infirmière coordinatrice Madame Justine CHANDEZON, responsable du service. Les 5 aides-soignantes diplômées d'Etat et placées sous la responsabilité de l'infirmière coordinatrice, effectuent les soins d'hygiène au domicile du bénéficiaire.

Le service assure les interventions des aides-soignantes 7 jours sur 7. Selon les besoins évalués par l'infirmière coordinatrice, les passages et fréquences des interventions sont établis en fonction de la disponibilité des acteurs (aides-soignantes, famille, autres intervenants) et du lieu d'intervention.

Le forfait soins est intégralement pris en charge par les caisses et recouvre les soins dispensés par les aides-soignantes (y compris les soins des infirmières libérales après convention passée avec le SSIAD).

Si vous souhaitez des renseignements sur les modalités d'intervention d'une aide-soignante à domicile, contactez Madame Justine CHANDEZON au 04.73.79.52.82.

➤ Espace France Service

○ Présentation du service

La Communauté de Communes Massif du Sancy au plus proche de ses habitants : Labellisé par l'Etat -Espace France Services - Le Relais Sancy est un lieu recensant une large palette de services liés aux démarches administratives des usagers grâce à un fort partenariat avec différents organismes publics et privés.

○ Emploi - Formation - Logement - Santé – Vie Quotidienne

Accompagnement dans vos démarches en ligne - Mise en relation avec les organismes compétents - Animation d'une bourse à l'emploi et au logement - Accès à des rendez-vous en présentiel ou en web-conférence avec différents partenaires... **N'hésitez pas à contacter notre service !**

à BESSE - 12 rue Notre Dame - Tél : 04.73.83.91.36
 Horaires : du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h00

LES P'TITS CLICS DU SANCY
 Ateliers numériques collectifs gratuits pour les Sancyliens

- Créer une boîte mail, envoyer et recevoir des emails
- Naviguer sur Internet facilement et en sécurité
- Utiliser des logiciels de bureautique (word, excel)
- Utiliser un ordinateur, une tablette, un smartphone
- Effectuer des sauvegardes (photos, documents...)
- Consultance des réseaux sociaux, et bien d'autres thématiques...

Acquisition de compétences
 Autonomie numérique
 Accès à l'information

Renseignements / inscriptions* auprès de :
 France Services Mont-Dore - 04 73 65 34 48
 France Services Besse - 04 73 83 91 36

*Dates et lieux à définir en fonction des inscriptions

En cas de problème de mobilité, pensez à réserver nos NAVETTES gratuites

Le Communauté de Communes du Massif du Sancy au service de ses habitants

Pour rappel, l'actualité de notre service est accessible également via notre page Facebook

<https://www.facebook.com/relais.sancy.espace.france.services>

www.lerelais-sancy.org

NAVETTES GRATUITES

De chez vous vers l'espace France Services le plus proche !

- Pour être accompagné dans vos démarches administratives
- Pour se rendre à un rendez-vous avec un partenaire (impôts, pôle emploi, caisse retraite, caisse primaire d'assurance maladie, assistance sociale...)
- Pour vous rendre dans les médiathèques...

Réservation par téléphone
 Le Mont-Dore : 04 73 65 24 48
 Besse : 04 73 83 91 36

JOUR	SECTEUR OUEST VERS LE MONT-DORE (inscriptions possible jusqu'au mardi 12h)
le jeudi, toutes les deux semaines (matin)	Chastreix, Le Bouillonn, Murat-le-Mascard, Le Mont-Dore
JOUR	SECTEUR SUD VERS BESSE (inscriptions possible jusqu'au mardi 12h)
le samedi du mois (matin)	SECTEUR 1 : Saint-Nectaire, Le Verret-Sainte-Marthe, Chambrun-sur-Lac, Murat, Saint-Victor
le samedi du mois (matin)	SECTEUR 2 : Compains, Valbeix, Saint-Diéry, Saint-Pierre-Colarone, Besse
le samedi du mois (matin)	SECTEUR 3 : Saint-Gervais-Chazayolle, Matheronde, Super-Besse
le samedi du mois (matin)	SECTEUR 4 : Eglise-Neuve-d'Arnaques, Montprelet, Espirchal, La Godivelle

Horaires de prise en charge indiqués lors de l'inscription - Retour à domicile en fin de matinée

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU MASSIF DU SANCY
 Pour plus d'informations : www.c2.massifduSancy.fr

L'ECOLE DE COMPAINS

Ecole primaire de Compains :

Tél : 04.73.71.23.21

Professeur des Ecoles : Florence LENEGRE

ATSEM : Corine GAY

Les enfants ont repris le chemin de l'école, ils sont désormais 12 au Valbeix et 11 à Compains.

En juin dernier, l'année scolaire a été ponctuée par un beau voyage à Vulcania, financé par l'association « Les petits montagnards ».

Monsieur Sigaud de Godiv'art a sollicité la classe de Compains pour planter un arbre près de la cour de l'école. En ce moment, les élèves s'initient à la langue des signes grâce à une intervenante. Leur performance sera présentée lors du spectacle de Noël.



Le RPI va participer au festival Graine d'Horizon, il s'agit de réaliser une œuvre Land Art avec un artiste. Ce projet sera exposé du 12 juin à la mi-septembre au Pont Charras au Valbeleix.

Nous ne pouvons refermer le chapitre de l'année 2023 sans une pensée pour notre jardinier Eric Terrasse qui a passé de nombreuses saisons avec les enfants autour du potager et une pensée également pour Rémy Pireyre qui avait le rôle magique du Père Noël depuis des années.

En attendant la venue du Père Noël, nos petits montagnards restent très sages et vous souhaitent une très belle année 2024.



2 photos : visite des enfants à Vulcania

➤ Le RPI

Le RPI Compains – Valbeleix compte 23 élèves :

ECOLE DE COMPAINS : 11 enfants	
Maternelle Très Petite Section	-
Maternelle Petite Section	4
Maternelle Moyenne Section	2
Maternelle Grande Section	4
CP	1

ECOLE DE VALBELEIX : 12 enfants	
CE1	3
CE2	3
CM1	3
CM2	3

➤ La cantine

Le service de la cantine est assuré par Sylvie REBOISSON et Corine GAY.

Nouveaux tarifs pratiqués depuis le 1^{er} septembre 2023 par la SOGIREST : une augmentation de 13 % soit 0.58 centimes par repas enfant :

	au 1 ^{er} SEPTEMBRE 2023
Tarif Sogirest Enfant	5.00 €
Prise en charge :	
Parents	4.50 €
Commune	0.50 €
Tarif Sogirest Adulte	5.20 €





➤ Transport scolaire

Chauffeur du car :
Jean-François VERDIER

LES NOUVEAUX HABITANTS DE COMPAINS

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux habitants :

Le Bourg : Myriam BOYER, Frédéric GUERIN et Marie-Adrienne,
Belleguette : Maria Elisa DA SILVA LAMEIRA et son compagnon Joël CHEVALIER.

Bienvenue aux nouveaux propriétaires de résidences secondaires.

LES DEMANDES D'URBANISME

Nous avons reçu en Mairie pour l'année 2023 :

- | | |
|--|----|
| ○ Certificat d'urbanisme d'information | 15 |
| ○ Certificat d'urbanisme opérationnel | 1 |
| ○ Déclaration préalable de travaux | 3 |
| ○ Permis de construire | 0 |

Autorisation d'urbanisme

La délivrance d'une autorisation d'urbanisme permet à la commune de vérifier que les travaux sont conformes aux règles d'urbanisme. En fonction du type de projet et du lieu, il faut déposer une demande de permis (permis de construire, d'aménager...) ou une déclaration préalable de travaux. Avant de commencer les travaux, il est recommandé de demander un certificat d'urbanisme pour obtenir des informations sur le terrain faisant l'objet de travaux.

Toutes les informations sur <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N319>

LE RECENSEMENT DE LA POPULATION

Notre commune réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du 18 janvier jusqu'au 17 février 2024.

Le seul agent recenseur habilité par la commune de Compains :
Corine GAY, merci de lui réserver le meilleur accueil.

Recensement de la population 2024

Quand suis-je recensé ? j'habite dans une commune de :

- de 10 000 habitants**
Le recensement y est exhaustif, il a lieu tous les **5 ans**.
Pour vérifier si votre commune est concernée par le recensement cette année, rendez-vous sur : le-recensement-et-moi.fr
- + de 10 000 habitants**
Le recensement a lieu **tous les ans** sur un échantillon de **8%** des logements : votre logement d'habitation en fait peut-être partie !

Si vous êtes recensé, vous recevrez un courrier de votre commune dans votre boîte aux lettres au début du mois de janvier.

Comment ça marche ?

Une fois le courrier reçu, vous recevez dans votre boîte aux lettres ou via la visite d'un agent recenseur, une notice internet contenant vos identifiants et codes de connexion pour répondre sur internet : le-recensement-et-moi.fr

Vous pourrez également répondre sur papier.

INSEE / P. BARRIÈRE

Comment ça se passe ?

Une lettre sera déposée dans votre boîte aux lettres. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice d'information soit dans votre boîte aux lettres soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous faire recenser.

Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se faire recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, et également plus économique pour la commune. Moins de formulaires imprimés est aussi plus responsable pour l'environnement.

Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur.

Vous n'avez reçu aucun document contactez la commune.

Recensement de la population 2024

Pourquoi me pose-t-on des questions sur...

- ... mon logement ?**
Année de construction, surface, etc. connaître votre **type d'habitation**, c'est pouvoir anticiper les besoins de construction dans votre ville.
- ... mon foyer ?**
Les caractéristiques de votre foyer pour permettre d'évaluer l'évolution de la population et ses besoins futurs : crèches, écoles, maisons de retraite, etc.
- ... mon travail ?**
Lieu de travail, secteur d'activité, situation professionnelle, etc. connaître votre **situation professionnelle** permet de comprendre l'activité économique des communes, accompagner leur développement, et mesurer les mobilités entre le domicile et le travail.
- ... mes habitudes de vie ?**
Modes de transport, scolarisation de vos enfants, etc. connaître vos **habitudes de vie** permet d'ajuster l'utilisation des équipements collectifs à vos besoins.
- ... mes données personnelles ?**
Nom, prénom, etc. vos données personnelles sont recueillies afin de **ne pas vous compter plusieurs fois**. Elles sont ensuite supprimées des bases de données.

En répondant au questionnaire du recensement, vous permettez à l'État de réaliser les petits et grands projets qui vous concernent !

le-recensement-et-moi.fr

Les traitements de ces données personnelles mis en œuvre par l'Insee à des fins statistiques sont conformes au Règlement général sur la protection des données (RGPD) et à la loi Informatique et Libertés (CNIL).

Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de **savoir combien de personnes vivent en France** et d'établir la **population officielle de chaque commune**. Le recensement fournit également **des statistiques sur la population** : âge, profession, moyens de transport utilisés, et les logements...

Les résultats du recensement sont essentiels. Ils permettent de :

1. Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : **plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante !** Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.
2. Définir **le nombre d'élus** au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies...
3. **Identifier les besoins** en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces, de logements...

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site le-recensement-et-moi.fr

REFECTION DES BACS

Réfection des bacs à Brion Haut et Cureyre.
Les demandes de devis sont en cours...



Photo : <https://www.compains-cezallier.com>

COLONNE – ORDURES MENAGERES

TRI À LA SOURCE DES BIODÉCHETS : VOUS ÊTES PRÊTS ? COMPOSTEZ !

À partir du 1er janvier 2024, l'obligation de tri à la source des bio-déchets entre en vigueur.

Objectif : ne plus mettre les déchets de table et de cuisine dans la poubelle d'ordures ménagères, mais les transformer en compost !

Si vous n'avez pas encore votre composteur, vous pouvez le commander gratuitement en ligne sur www.valtom63.fr. La remise est accompagnée d'une brève formation sur les gestes du compostage auprès des agents de prévention du SICTOM des Couzes.

Si vous n'avez pas de jardin, vous pouvez utiliser un composteur partagé, rapprochez-vous de votre mairie pour savoir si des composteurs collectifs sont installés près de chez vous !

N'hésitez pas vous renseigner auprès du SICTOM des Couzes au 04 73 96 77 75.



COMMANDER UN COMPOSTEUR INDIVIDUEL DE JARDIN

Vous pouvez commander votre composteur en ligne sur www.valtom63.fr.

Si vous ne disposez pas d'un accès à Internet / d'une adresse email, vous pouvez passer commande avec ce bulletin à renvoyer par courrier postal à :

SICTOM des Couzes - Service prévention
Le Treuil, 1 route des Granges
63320 SAINT-DIÉRY

- Je n'ai jamais pris de composteur au SICTOM des Couzes ou j'ai acheté un composteur au SICTOM des Couzes il y a 7 ans ou plus : je souhaite commander un composteur gratuit.
- Je souhaite commander un composteur payant.

Coordonnées

Nom Prénom Date de naissance

Adresse

Code postal Commune N° de tél.

Adresse e-mail (facultatif)

Choix du composteur

Grand modèle bois

Tarif si payant :

82,55 €

Capacité : 600 L
En kit : 40 x 96 cm
Monté : 96 x 96 x 75
Poids du kit : 27 kg
+ 1 bioseau



Petit modèle bois

Tarif si payant :

65,23 €

Capacité : 300 L
En kit : 40 x 40 cm
Monté : 70 x 70 x 75
Poids du kit : 20 kg
+ 1 bioseau



- Je reconnais avoir pris connaissance des conditions de mise à disposition et de la politique de gestion des données personnelles (voir au verso).

Nous vous contacterons par téléphone afin de vous informer des modalités de retrait et de convenir d'une date de rendez-vous.

- Composteur gratuit : distribué lors d'une formation obligatoire aux gestes du compostage.
- Composteur payant : remis sur rendez-vous, sur les horaires d'ouverture.

Conditions de mise à disposition / Modalités de retrait

Les composteurs individuels de jardin mis à disposition sont domiciliés à l'adresse d'installation fournie par l'utilisateur lors de la réservation.

1 seul composteur gratuit sera mis à disposition par foyer tous les 7 ans.
Cette mise à disposition des composteurs sera accompagnée d'un temps de formation obligatoire.

Pour toutes questions relatives aux composteurs, merci de contacter le SICTOM des Couzes par mail à compostage.sictomdescouzes@gmail.com ou par téléphone au 04 73 96 77 75

Règlement général sur la Protection des Données (RGPD)

En validant votre commande, vous acceptez que vos données soient conservées pour une durée de 7 ans.

Ces données seront utilisées uniquement dans le cadre suivant : gestion et organisation des distributions de composteurs ; vérification d'une précédente acquisition ; utilisation statistique (établissement des bilans annuels de l'opération) ; promotion de compostage de proximité (enquête de satisfaction ou offre de promotion de la collectivité).

Vos données personnelles seront automatiquement supprimées après un délai de 7 ans.

Conformément à la loi, vous disposez d'un droit d'accès à vos données personnelles sur simple demande auprès du VALTOM. Pour toute question ou demande relative à l'utilisation de vos données personnelles, merci de contacter le VALTOM au 04 73 44 24 24.

LES ASSOCIATIONS DE LA COMMUNE

Club Saint Georges

Objet : Création et organisation de loisirs au profit des personnes du troisième âge.



Composition du nouveau Bureau

Président : Pascal VIVIEN
Trésorière : Huguette KNOLL
Trésorière Adjointe : Paulette VEINRECH
Secrétaire : Nicole RAYNAUD

Après une assemblée générale bien garnie et autour d'un repas festif organisé par celle-ci dont chacun des adhérents a contribué à son niveau, nous avons retracé les différentes manifestations organisées en 2023 soit :

- Les après-midi créatifs une fois par mois à la salle des fêtes, accompagnés de divers jeux et gourmandises,
- Un loto qui a rencontré un vif succès dont nous remercions les différents auteurs pour l'organisation,
- Un thé dansant que nous appellerons l'année prochaine 'Guinguette »,
 - Une sortie Bavajade,
 - Une sortie Holiday on ice,
 - Une sortie restaurant « La Cabane »,

.... et j'en passe !

Toutes ces manifestations et d'autres à venir ou à créer sont comprises dans une carte d'adhérent vendue 25 € annuellement. Pour votre plus grand plaisir dans la joie de se retrouver et dans la bonne humeur.

N'hésitez donc pas à venir nous rejoindre si vous abordez la soixantaine et plus.

Pour plus d'information contactez :

Pascale VIVIEN : 04.73.71.96.87

Nicole RAYNAUD : 04.73.71.22.16

Paulette VEINRECH : 04.73.71.22.70

N'oublions pas de remercier le maire Henri VALETTE et son Conseil Municipal pour leur soutien et aide dans différentes manifestations.

**Bonnes fêtes de fin d'année. Cordialement
Le Président, Pascal VIVIEN**



Comité des Fêtes

Objet : création et organisation de festivités sur la commune.



Composition du Bureau

Président : Gaëtan VERDIER
Vice-Président : Julien SOLIGNAC
Trésorier : Pierre REBOISSON
Secrétaire : Marie-Sarah VERDIER

Le comité des fêtes vous remercie d'avoir été nombreux lors de notre fête patronale du village.

C'est avec plaisir que nous aimerions vous retrouver lors de nos prochaines manifestations.

Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année et à 2024 !

Les Petits Montagnards

Objet : Etablir un lien entre les familles et l'école afin de permettre à celle-ci de remplir pleinement sa mission éducative et sociale, de prolonger l'œuvre scolaire en promouvant l'éducation populaire, notamment par l'organisation de loisirs populaires et sportifs.



Composition du Bureau

Présidente : Anne CHARBONNEL
Trésorière : Tatiana COUDEYRAS
Secrétaire : Laura MORIN
Secrétaire Adjointe : Marie FAFIN



Nous avons organisé un concours de belote le 18 novembre et nous vous remercions pour votre participation. Cette année, les enfants feront leur spectacle pour les fêtes de Noël, le 22 décembre au soir à la salle des fêtes. En espérant vous revoir très vite.

Passez de bonnes fêtes.

Les Amis du Foirail

Objet : Protection et sauvegarde, mise en valeur et promotion du foirail de Brion.



Photo : Corine GAY

Merci à tous pour cette belle saison, et préparez-vous à une année exceptionnelle aux Foires de Brion !
L'équipe des Amis du Foirail de Brion

Composition du Bureau
Présidente : Céline RAYNAUD
Vice-Président : Patrick BOYER
Trésorière : Anne LARNAUDIE
Trésorière Adjointe : Anthony VERDIER
Secrétaire : Mathilde GAY
Secrétaire adjoint : Alexandre TRAPENAT

La saison des foires à Brion tire sa révérence sous le soleil éclatant, et c'est grâce à votre enthousiasme que nos animations de cette année ont connu un franc succès. Un grand merci à nos bénévoles dont l'aide précieuse a été la clé de ces moments inoubliables. Nous planchons déjà sur les animations de l'année prochaine, réservant de belles surprises. Que l'année 2024 soit pleine de moments mémorables, de rires partagés et de nouvelles découvertes.

Céline Raynaud,
Présidente des Amis du Foirail de Brion.

Le Café des Compains

Objet : Permettre aux randonneurs, aux passants, aux habitants, aux voisins de s'arrêter dans notre joli bourg, de passer du temps ensemble et de trouver un minimum de produits alimentaires (fruits, tomates, pain et croissants frais tous les jours) ainsi que des boissons chaudes ou fraîches à consommer chaleureusement autour d'une table. N'oublions pas les produits locaux (tisanes, confitures, sirops ainsi que des fromages) que nous tenons absolument à valoriser.



Composition du Bureau
Président : Romuald PAILLER
Trésorière : Jule FROUGE
Secrétaire : Quentin GIROUD

« saison 2 »

Après une belle première année, l'enthousiasme ne manquait pas lorsque nous avons repris le chemin du café. Une première AG au printemps a permis le "recrutement" de nouveaux bénévoles de notre commune ou des bourgades voisines.

Ce fut également l'occasion de faire un bilan de la première saison.



Nous avons rouvert avec le passage du Tour de France. Le café s'est réveillé le 08 juillet après la longue pause hivernale et les bénévoles ont retrouvé le comptoir de la salle des fêtes, au service des Compainteyres, des marcheurs, promeneurs, motards, cyclistes, touristes et autres visiteurs toujours bienvenus.

La modeste mais relativement originale activité de notre association a même suscité l'intérêt de France 3 Auvergne qui nous a fait l'honneur d'une visite un matin pluvieux. Un beau reportage de quelques minutes a été diffusé le soir même.

Outre le service "bar et petite épicerie" assuré quasiment tous les jours de 10h30 à 13h30 et en soirée les week-ends de 17h à 20h - la saison a été ponctuée d'événements festifs dans le cadre d'une programmation éclectique :: soirée cubaine avec les artistes de "Aguanomas" concert de Spellim (dans le cadre du Sancy Music Tour), inauguration de Godivar't, théâtre "Le fil qui nous lie", audition d'un podcast "La jeune fille et la ferme" en présence de son auteur, journaliste installé dans le Cantal, féérique spectacle médiéval (cf photos)



Sans oublier la soirée de clôture où chacun a pu apporter cassettes et disques vinyles pour la plus grande joie de tous. Joie exprimée, entre autres sur la piste improvisée de danse, sous le grand frêne !

En novembre, la soirée "Soupes et Contes", très conviviale, a également permis de beaux échanges et des moments de rêverie - ou de nostalgie- à l'écoute de Joëlle accompagnée par la

Contact : cafedescompains@gmail.com
ou 06 88 22 47 56.



douce mélodie du violon de Marie.

L'équipe des bénévoles, soudée et investie dans ce projet collectif, a pu assurer ce service dans la joie de partager, de découvrir, d'échanger.

Le passage régulier ou occasionnel de personnes venues parfois de loin, quelquefois de très près, souvent des villages voisins a été pour nous la confirmation de l'utilité de notre association et les témoignages chaleureux reçus quotidiennement nous confortent dans la poursuite de notre engagement.

Merci à la municipalité pour le prêt de la salle et sa constante bienveillance depuis notre naissance !

Les arbres fruitiers prochainement plantés sur des terrains municipaux avec le concours des enfants de l'Ecole, fleuriront et porteront des fruits, symboles de cette modeste mais riche aventure que nous vivons au Café des Compains.

Et pour clore en beauté ce petit article, voici quelques mots exprimés par des bénévoles " Pour nous, en tant qu'Auvergnats adoptés, le Café nous a permis de beaux moments de partage aussi bien avec les gens du coin qu'avec les gens de passage. Merci à ceux qui ont travaillé "derrière la scène" pour que ce café fleurisse et continue !"

L'un d'entre nous parle même "d'émotions fleuries". Une nouvelle activité pour notre café : la poésie ?

A suivre pour la troisième saison.

Pour l'équipe des bénévoles, Romuald.

Les cartes d'accès sont disponibles en déchèterie pour les personnes ayant fait leur demande précédemment. Vous pourrez la récupérer lors de votre prochain passage en déchèterie de Montaigut-le-Blanc (celle de Besse étant fermée pour travaux).

Vous n'avez pas encore fait votre demande ? Attention, la carte sera bientôt obligatoire → Formulaire disponible

en mairie, en déchèterie, sur notre site internet et au siège du SICTOM des Couzes à Saint-Diéry.

La déchèterie de Montaigut-le-Blanc est ouverte même le lundi. Nouveaux horaires durant les travaux à Besse : du lundi au samedi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h

SICTOM
des Couzes

NOUVELLES MODALITÉS D'ACCÈS AUX DÉCHÈTERIES DE MONTAIGUT-LE-BLANC ET DE BESSE !

DEMANDEZ ET RÉCUPÉREZ VOTRE CARTE D'ACCÈS EN DÉCHÈTERIE

⚠ BIENTÔT OBLIGATOIRE ⚠

Vous avez déjà envoyé votre demande :

Vous pouvez dès à présent venir chercher votre carte à la déchèterie de Montaigut-le-Blanc.

Ouverture :

- du **LUNDI** au samedi
- de 9 h à 12 h
- de 14 h à 18 h.

Vous n'avez pas encore effectué votre demande :

Formulaire disponible en mairie, en déchèterie, au siège du SICTOM à Saint-Diéry, et en ligne sur www.sictomdescouzes.fr.

À renvoyer avec justificatif de domicile de moins de 3 mois.

Facile et efficace !

Carte délivrée gratuitement aux particuliers et aux professionnels du territoire du SICTOM des Couzes

Des nouvelles du Lac des Bordes

Labellisé Espace Naturel Sensible (ENS) et propriété du Conseil départemental depuis 2008, le lac des Bordes possède une tourbière remarquable pour sa flore et sa faune. Le Département finance le syndicat mixte du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne pour gérer ce site, qui a pour mission de préserver et de faire découvrir.



Une tourbière flottante riche en biodiversité

Sous la butte de Brion, le lac des Bordes est un petit écriin d'eau et de végétation où l'on trouve des plantes carnivores, des oiseaux migrateurs et toutes sortes d'insectes.

Le lac abrite à sa surface des îlots de tourbière flottants que l'on appelle « tremblants » en raison de leur nature instable sous le pied. Attention ne tentez pas l'expérience c'est dangereux ! Ces tremblants regorgent de plantes très rares qu'il serait dommage de piétiner.

Passage privilégié des oiseaux migrateurs, le lac est parsemé de vasières où les échassiers et limicoles, ces oiseaux dotés de grandes pattes, aiment festoyer en mangeant des insectes, annélides (vers) et petits gastéropodes.



La Ligulaire de Sibérie est une relictte glaciaire qui pousse sur les berges du lac des Bordes (dessin F. Claveau)

735

C'est le nombre d'espèces
de plantes et d'animaux

L'heure du bilan

Le plan de gestion 2017-2021 de l'ENS du Lac des Bordes touchant à sa fin, un bilan des actions a été dressé récemment. Il s'agissait de voir si les actions engagées pendant ces 5 années ont porté leurs fruits : préserver la richesse de ce site tout en permettant sa découverte.

Les suivis scientifiques ont ainsi démontré que les populations d'oiseaux migrateurs continuent d'y trouver une halte accueillante pendant leur voyage.

Les libellules sont toujours aussi nombreuses et les différentes espèces qui vivent habituellement sur les lacs d'altitude du Massif central sont au rendez-vous.

Par contre, la végétation des îlots tourbeux a évolué plus défavorablement : les plantes qui aiment les nutriments y sont plus nombreuses au détriment de certaines plantes rares, comme l'Andromède, la Canneberge ou encore la Droséra.

Des animations pour faire découvrir l'Espace Naturel Sensible et ses habitants ailés ou à 6 pattes ont été réalisées chaque année par le Parc des volcans. Les classes des écoles du territoire ont également été accueillies.

Vol de grues, des oiseaux migrateurs régulièrement aperçus au lac des Bordes (dessin F. Pigot)



Etude sur les libellules, détermination des espèces : ici un Gomphe joli

Sortie au lac des Bordes avec les élèves de l'école de Valbeleix en 2018



Etude sur l'évolution de la végétation des îlots tourbeux au centre du lac



Rédaction : Elsa GROUSSEAU

Images : Frédéric Pigot, Fabienne Michel, Elsa Grousseau, Camille Roux et Bastien Moisan



MARIAGE

Mariage : Denis VERDIER et Wanda RUTA : le 11 août 2023

Beaucoup de bonheur !

NAISSANCES 2023

Giulia née le 06 avril 2023

Thibault LACATENA et Déborah BRUNON (La Chaumoune)

Marie-Adrienne née le 11 mars 2023

Frédéric GUERIN et Myriam BOYER



DECES 2023

Valentine CHAUVET décédée le 7 février 2023 à Besse et St-Anastaise.

Eric TERRASSE décédé le 25 mars 2023 à Compains.

Rémy PIREYRE décédé le 26 mai 2023 à Clermont-Ferrand.

Michelle ROUX décédée le 9 juillet 2023 à Ceyrat.

Nicole CHANET (Gay) décédée le 20 juillet 2023 à Issoire.

Daniel HAUTIER décédé le 16 septembre 2023 à Clermont-Ferrand.

Danielle REBEROL (Foujadier) décédée le 24 septembre 2023 à Beaumont.

Solange DUMERGUE (Amblard) décédée le 21 octobre 2023 à Besse et St-Anastaise.



L'AGENCE POSTALE COMMUNALE



Julie vous accueille :

- le lundi de 10h à 12h
- le mardi de 9h à 12h et de 14h à 16h
- le mercredi de 10h à 12h
- le jeudi de 9h à 12h

Nous vous proposons différents services postaux :

- Vente de timbres,
- Vente d'enveloppes et prêt à poster (à l'unité, en lot de 10 ou 100),
- Envoi Chronopost, pour les courriers ou colis urgent,
- Vente de timbres suivis ou lettres recommandées pour les envois importants,
- Téléphonie mobile : carte prépayée, forfait mobile, gestion de vos changements d'opérateurs...



LES HORAIRES DE LA MAIRIE

Permanence du Maire : mardi 9h – 12h
Secrétariat : du lundi au jeudi : 8h15 – 12h

tél : 04.73.71.21.43

mairie.compains@wanadoo.fr

www.compains.fr



Vacances de Noël

Fermeture Mairie et Agence Postale
du 26 décembre 2023 au 2 janvier 2024
...de retour le mercredi 3 janvier 2024

*Grand merci à Corinne (Lecoq) pour la réalisation de ce bulletin,
exigeant beaucoup de temps de rigueur et de compétence.*

Merci à Coco et Romuald pour la relecture.